

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2013/07/19/2013204647/justel>

Dossier numéro : 2013-07-19/29

Titre

19 JUILLET 2013. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques de l'Office national de Sécurité sociale

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 06-01-2021 inclus.

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 08-08-2013 page : 49623

Entrée en vigueur : 08-08-2013

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-12-20/18, art. 2, 002; En vigueur : 06-01-2021>